



Rapport d'activités 2024

CONSEIL SUPÉRIEUR POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
WWW.CSDD.LU



NOHALTEGKEETSROT

Rapport d'activités 2024

1. Ses missions.....	2
2. Son fonctionnement.....	2
3. Ses membres.....	2
4. Organisation des travaux.....	3
5. Echanges de vues 2024	4
6. Prises de position et avis.....	5
7. Actions et initiatives 2024	6
8. Activités au niveau européen	8

1. Ses missions

Les missions du Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD) sont définies par l'article 4 de la loi du 25 juin 2004. Selon ce dernier, le CSDD agira en tant que forum de discussion sur le développement durable. Il proposera des recherches et études dans tous les domaines ayant trait au développement durable. Il établira des liens avec les comités comparables des pays membres de l'Union européenne. D'autre part, il suscitera la participation la plus large des organismes publics et privés ainsi que celle des citoyens à la réalisation de ces objectifs. Enfin, il émettra des avis sur toutes mesures relatives à la politique nationale de développement durable prises ou envisagées par le Gouvernement, notamment sur le plan national pour un développement durable et sur l'exécution des engagements internationaux du Luxembourg.

Le CSDD remplit les missions visées ci-dessus de sa propre initiative ou à la demande du Gouvernement.

2. Son fonctionnement

Le Conseil supérieur pour le développement durable se réunit en moyenne toutes les six semaines en assemblée plénière. En vue de mieux remplir ses missions, le CSDD a décidé d'organiser ses travaux dans le cadre de groupes de travail.

Le CSDD s'est doté d'un bureau, constitué du président et des deux vice-présidents, chargé de représenter le Conseil supérieur dans le public. Le secrétariat du CSDD est assuré par des fonctionnaires du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité.

3. Ses membres

Le CSDD est composé de 15 personnalités issues des divers secteurs de la société luxembourgeoise choisies en référence de leurs connaissances, de leur compétence et de leur engagement dans la société (art.1^{er} du règlement grand-ducal du 14 juillet 2005).

Ces personnalités ne sont donc pas membres du CSDD en tant que représentants d'une organisation ou association, mais en tant que personne privée et doivent agir en toute indépendance. Il n'y a pas de membre avec un mandat politique national.

Le mandat de certains membres du CSDD étant venu à terme fin 2019, le Gouvernement a approuvé lors de son conseil du 22 avril 2020, les propositions de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable pour renouveler partiellement le « Nohaltegkeetsrot ».

Les travaux du nouveau Conseil ont ainsi pu démarrer en mai 2020 avec la composition suivante :

- Monsieur Romain Poulles, président
- Madame Claudine Lorang, vice-présidente
- Monsieur Norry Schneider, vice-président
- Monsieur Georges Bock,
- Madame Christina Mayer,
- Madame Christina Ehlert,
- Monsieur Mike Poiré,
- Madame Nancy Thomas
- Monsieur Patrick Losch,
- Monsieur Claude Muller,
- Monsieur Jacques Pir,
- Madame Rachel Reckinger
- Monsieur André Reuter
- Monsieur Kaspar Wansleben.
- Monsieur Frank Wies

Le Conseil de Gouvernement du 7 septembre 2022 a procédé à la nomination des personnes suivantes :

- Mme Christina Mayer,
- Mme Nancy Thomas-Bastien,
- M. Mike Poiré,
- M. André Reuter,
- M. Kaspar Wansleben, et
- M. Frank Wies.

En cours de l'exercice 2023, Monsieur André Reuter avait donné sa démission pour des raisons personnelles tout comme Monsieur Frank Wies.

4. Organisation des travaux

Le Conseil supérieur pour le développement durable se dote d'un bureau, constitué du président et des deux vice-présidents, chargé de représenter le Conseil supérieur dans le public. La

coordination est assurée par des fonctionnaires du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

En vue de mieux remplir ses missions, le Conseil supérieur pour le développement durable a institué des groupes de travail qui en 2024 étaient les suivants :

- Nohaltegt Bauen a Wunnen
- Food, Biodiversité et Agriculture
- PIB, PIBien-être, croissance, empreinte écologique
- Finance durable, fiscalité durable et réforme du système des pensions

L'organisation des réunions des groupes de travail se fait en fonction des besoins du groupe de travail.

Plénières

Au cours de l'année 2024, le Conseil supérieur pour le développement durable s'est réuni en plénières aux dates suivantes :

Mercredi	17.01.2024
Mercredi	28.02.2024
Mercredi	24.04.2024
Mercredi	22.05.2024
Mardi	09.07.2024
Mercredi	18.09.2024

Le Bureau s'est réuni au moins une fois avant chaque réunion de Plénière.

5. Echanges de vues 2024

Echanges de vue avec la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale dans le cadre des discussions autour d'une réforme du système des retraites

Dans le cadre des discussions autour de la réforme du système des retraites, le CSDD avait une entrevue avec la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale en mars 2024 et demandée sur

base de son initiative. Le CSDD mettait notamment en avant ses travaux et réflexions récentes concernant son étude « Extax » qui propose une réflexion stratégique à moyen/long terme sur une réforme fiscale pour créer un cadre fiscal en ligne avec les défis d'un développement durable ainsi que ses recherches autour de l'empreinte écologique du Luxembourg et qui permettait de dégager des recommandations ciblées pour différents secteurs. Lors de l'échange avec la ministre, le CSDD relevait aussi l'importance d'une collaboration avec les jeunes dans le cadre des consultations autour de la réforme du système des retraites.

À la suite du lancement officiel des consultations concernant le système des retraites par la ministre, les représentants du CSDD étaient invités en octobre encore une fois sur initiative de la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale pour un deuxième échange y relatif.

Echange de vues avec le ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité dans le cadre des travaux du CSDD

En avril 2024, les membres du CSDD ont participé à un échange avec Serge Wilmes, ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité. Cet échange a notamment permis de relever la panoplie de travaux du Nohaltegkeetsrot et a abouti à une demande d'avis de la part du ministre sur les nouveaux objectifs européens de réduction des gaz à effet de serre de l'Union européenne jusqu'en 2040.

6. Prises de position et avis

Avis relatif sur les nouveaux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne pour 2040.

Saisi par le ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, le CSDD a formulé un avis concernant les nouveaux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne pour 2040. Le CSDD a examiné les enjeux y relatifs et a proposé une réponse détaillée pour éclairer la position du Luxembourg dans ce contexte critique. Il a notamment formulé des pistes d'actions concernant le contexte scientifique et environnemental pour un territoire décarboné et résilient ainsi que pour le renforcement du Plan national intégré en matière d'énergie et de climat. Il a également inclus des recommandations relatives aux implications économiques des actions climatiques et les engagements internationaux et attentes citoyennes pour faire des propositions pour une politique climatique consolidée.

7. Actions et initiatives 2024

Luxembourg Overshoot Day 2024

Face aux chiffres issus du « Global Footprint Network » (GFN), le Luxembourg avait atteint son jour de dépassement écologique en date du 24 février 2024 et occupe au niveau mondial toujours la deuxième place après le Qatar. Il faudra donc des efforts considérables pour réduire son empreinte écologique. Pour mieux interpréter son empreinte écologique, le CSDD avait chargé en 2023 le LIST (Luxembourg Institute of Science and Technology) d'examiner certains éléments de la méthodologie appliquée et, sur cette base, a établi un calcul différencié de l'empreinte écologique du Luxembourg, visant à mieux refléter le profil du pays et à guider les efforts pour la réduire de façon systématique.

Quelques jours avant le « Jour de dépassement du Luxembourg » en 2024 (le jour où selon la méthodologie appliquée par le GFN, le Luxembourg a épuisé les ressources à sa disposition) le CSDD a de nouveau présenté un communiqué de presse pour rendre attentif à cette journée et plus spécifiquement mettre en question le modèle de croissance exponentielle nécessaire au financement des pensions. Dans ce contexte et ensemble avec le Jugendrot, le CSDD a lancé un appel pour un débat national courageux et inclusif permettant d'accélérer sa transformation.

<https://csdd.public.lu/fr/actualites/2024/overshootday-luxembourg.html>

Däin CO₂-Rechner - Un nouvel outil pour jeunes permettant de calculer l'empreinte carbone

Également en février 2024, le Conseil supérieur pour un Développement Durable a présenté un calculateur d'empreinte carbone développé en collaboration avec [KlimAktiv](#) sur base de données nationales. Le Zentrum fir politesch Bildung ([ZpB](#)) a participé au développement de matériel d'accompagnement didactique destiné à l'enseignement secondaire.

Däin CO₂ Rechner s'adresse prioritairement à un public jeune, lui permettant de découvrir comment s'impliquer plus concrètement et de participer à la lutte contre le changement climatique.

<https://csdd.public.lu/fr/actualites/2024/c02-rechner.html>

20 ans CSDD

La deuxième moitié de l'année 2024 était notamment marquée par les travaux autour du 20^e anniversaire du CSDD.

Pour célébrer ses 20 ans, le CSDD avait invité à une soirée de débat sur une question cruciale pour l'avenir du Luxembourg : **le pays doit-il organiser sa décroissance ?**

Dans un contexte de pression écologique croissante et de questionnements autour de la viabilité économique à long terme du modèle luxembourgeois, cette conférence a réuni des **experts et chercheurs** pour échanger des points de vue divergents et factuels sur ce sujet brûlant. Par suite d'une allocution par Serge Wilmes, ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Christian Schulz, professeur-chercheur à l'Université du Luxembourg a fait une introduction au contexte national luxembourgeois sur les défis économiques et environnementaux. Timothée Parrique, économiste chercheur à l'université de Lausanne a présenté dans le cadre de sa présentation des réflexions sur la décroissance spécifiquement déclinée au Luxembourg. Une table ronde avec Serge Allegrezza, Directeur du Statec, François Mousel, Managing Partner du PwC Luxembourg, Aline Muller, CEO du LISER et Christian Schulz de l'Université du Luxembourg a permis d'échanger des points divergents sur le sujet.

Également pour fêter les 20 ans, le CSDD a élaboré une série de 20 podcasts « One Planet, 20 Futures » - avec vingt personnages inspirants issus de vingt domaines spécifiques qui partagent leurs idées et visions sur le développement durable du Luxembourg. Les podcasts sont disponibles sur les plateformes youtube, apple, spotify et deezer. A partir d'octobre 2024 et jusque fin février 2025, un nouveau podcast est mis en ligne chaque vendredi.

Groupes de travail

- *GT Travail PIB, PIBien-être, croissance, empreinte écologique, Handprint*

La mise en ligne du calculateur d'émissions carbones et spécifiquement dédié aux jeunes a été finalisé et présenté début 2024 ensemble avec le ZpB (Zentrum fir politesch Bildung)

Un deuxième sujet traité en 2024 par ce GT concernait le système national de pensions et le modèle de croissance économique. Par suite des travaux, l'université du Luxembourg a été mandaté pour une étude y relative en vue d'analyser le modèle socio-économique du Luxembourg et ses vulnérabilités pour en dégager des pistes éventuelles de découplage.

À la suite des travaux autour de l'empreinte écologique du Luxembourg, un site web présentant des recommandations dédiées était présenté début 2024.

- *Retreat sur le sujet de la post-croissance*

Dans le cadre de ce GT un workshop transversal interne sur le sujet de la « post -croissance » était organisé au Biodiversum à Remerschen en collaboration avec des représentants de l'Université du Luxembourg, de Luxembourg Stratégie et Luxembourg in transition.

- *GT Food, Biodiversité et Agriculture*

Le GT Food, Biodiversité et Agriculture a continué ses travaux relatifs à la préparation de la mise en place du conseil de politique alimentaire qui a été officiellement lancé début décembre 2024.

- *GT Nohalteg Bauen a Wunnen*

En 2024, ce GT a eu des réunions de travail autour du sujet des opportunités de monitoring spécifique pour le secteur des bâtiments avec e. a la participation du professeur Stefan Maas de l'Université du Luxembourg et avec le Wood Cluster Manager de Luxinnovation Ralf Köhler.

8. Activités au niveau européen

Le Conseil supérieur pour un développement durable est membre de l'« European Environment and Sustainable Development Advisory Councils » (EEAC).

EEAC est un réseau d'organismes consultatifs constitués par des gouvernements nationaux ou régionaux. Les membres de l'EEAC ont en commun de soumettre à leurs gouvernements respectifs et aux parlements des avis en lien avec l'environnement et le développement durable.

Quatorze organismes consultatifs de onze pays et régions d'Europe sont membres du réseau EEAC. Avec des représentants du milieu universitaire, de la société civile, du secteur privé et des organismes publics, le réseau EEAC rassemble des experts émettant des conseils indépendants.

En 2024, le CSDD a activement collaboré à l'assemblée générale en octobre de l'EEAC à Gand en Belgique notamment par une présentation de ses activités actuelles.